

AVIS D’AFFICHAGE

relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l’information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l’article L311-9 du code des relations entre le public et l’administration, la liste suivante des délibérations du Conseil d’agglomération examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération,
www.m2a.fr :

Communauté d’Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)

(Convocation envoyée le 23 janvier 2024)

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D’AGGLOMÉRATION SÉANCE DU 29 JANVIER 2024 À 17 H 30

Sous la présidence de Fabian JORDAN

Quorum pour 104 élus en exercice : 53 élus présents.

PRESENTS (70) : M^{me} BAECHEL, M. BEHE, M. BELLONI, M. BEYAZ, M. BLANQUIN, M. BOUILLÉ, M^{me} BUCHERT, M. BUX, M. CHAPATTE, M. CHÉRAY, M. COLOM, M^{me} CORNEILLE, M^{me} DHALLENNE, M. DUSSOURD (jusqu’au point 12° compris), M. ENGASSER (à partir du point 2°), M^{me} GERRER, M^{me} GODBILLON, M. GOEPFERT (à partir du point 2°), M^{me} GOLDSTEIN, M. GREILSAMMER, M. GUTH, M. HAGENBACH, M. HARTMANN, M^{me} HERZOG, M. HILLMEYER, M. HOMÉ, M^{me} HOTTINGER, M. JORDAN, M. JULIEN, M. JUNG, M^{me} KEMPF, M. KRZEMINSKI, M. LAUGEL, M. LECONTE, M^{me} LIERMANN, M. LIPP, M. LOGEL, M^{me} LOISEL, M^{me} LUTOLF-CAMORALI, M^{me} LUTZ (jusqu’au point 12° compris), M^{me} MEHLEN, M^{me} MIMAUD, M. MOR, M^{me} MOTTE, M. NEUMANN (à partir du point 8°), M. NICOLAS, M. OBERLIN, M. ONIMUS, M. QUIN, M^{me} RAPP, M. RICHARD, M. RICHE, M. RIFF, M^{me} RISSER, M. SALZE, M^{me} SCHELL, M. SCHILDKNECHT, M. SCHILLINGER, M. SCHIRCK, M. SIMEONI, M^{me} SIMON, M^{me} SORNIN, M. STRIFFLER, M. STURCHLER, M^{me} TALLEUX, M. TRMAILLE (à partir du point 2°), M. WEISBECK, M. WOLFF, M^{me} ZAGAOUI et M^{me} ZELLER.

EXCUSES / ABSENTS (13) : M. BECHT, M. CAUSER, M. D’ORELLI, M^{me} EL HAJJAJI, M^{me} MATHIEU-BECHT, M. MENSCH, M. METZGER, M^{me} PAUGAM, M. PAUVERT, M. PULEDDA, M^{me} RITZ, M^{me} SCHWEITZER et M. ZIMMERMANN.

PROCURATIONS (21) : M^{me} AGUDO-PEREZ à M. LAUGEL, M. BERGDOLL à M. HOMÉ, M. BITSCHENE à M. MOR, M^{me} BOESCH à M. CHÉRAY, M^{me} BONI DA SILVA à M. COLOM, M^{me} BOUAMAIED à M. HOTTINGER,

M. COUCHOT à Mme RAPP, M. EHRET à M. STRIFFLER, M. FUCHS à M. HARTMANN, M. GIRONA à Mme BAECHEL, Mme GOETZ à M. BOUILLÉ, Mme JENN à M. JORDAN, Mme MEYER à Mme TALLEUX, M. MINERY à M. SIMEONI, Mme RENCK à M. WEISBECK, M. SASSI à M. SCHIRCK, Mme SCHMIDLIN BEN M'BAREK à Mme SORNIN, M. STEGER à M. OBERLIN, Mme SUAREZ à M. NICOLAS, M. TORANELLI à M. JULIEN et M. VIOLA à Mme GOLDSTEIN.

Procuration temporaire : M. NEUMANN à Mme HERZOG (jusqu'au point 7° compris).

Les membres du Conseil d'agglomération ont adopté les délibérations suivantes :

- | | |
|--------------------------------|---|
| 1° | Désignation du secrétaire de séance |
| | M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| 2° Procès-verbal | Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2023 |
| | Le procès-verbal du 11 décembre 2023 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. |
| <u>N° de la délibération</u> : | <u>Titre de la délibération</u> : |
| 3° 2248C | Information du Conseil d'agglomération sur les décisions prises par délégation (06/5.2.3/2248C) |
| | Le Conseil d'agglomération prend acte des décisions prises par délégation. |

UN TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ET DE COOPÉRATION

- Administration générale

- | | |
|----------|---|
| 4° 2258C | Conseil communautaire : installation d'une conseillère communautaire représentant la commune de Mulhouse (06/5.6.2/2258C) |
| | La conseillère communautaire est installée. |

5° 2259C Désignation des délégués communautaires de Mulhouse Alsace Agglomération au sein des organismes et associations divers : modification (06/5.3.4/2259C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

6° 2260C Désignation des délégués communautaires de Mulhouse Alsace Agglomération au sein du comité syndical du syndicat mixte de l'III : modification (06/5.3.3/2260C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

7° 2266C Indemnités de fonction des membres du conseil communautaire : mise à jour janvier 2024 (323/5.6.1/2266C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Finances

8° 2241C Budget principal et budgets annexes : vote du budget primitif 2024 (31/7.1.1/2241C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

9° 2242C Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimilées : détermination des taux pour l'année 2024 (313/7.2/2242C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

10° 2243C Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) : fixation du produit au titre de l'année 2024 (313/7.2/2243C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

11° 2244C Fiscalité directe locale : vote des taux pour 2024 (313/7.2/2244C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL DYNAMIQUE

- Attractivité, développement touristique et culturel

- 12° 2240C Association pour le musée de l'impression sur étoffes : subvention d'investissement 2023 (513/7.5.6/2240C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Urbanisme et aménagement

- 13° 2261C Site Stellantis Nord - avis sur projet (533/2.2.1/2261C)
- La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.
- 14° 2251C Site Stellantis Nord : projet urbain partenarial (533/2.2.1/2251C)
- La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE DE NOUVELLE DONNE ENVIRONNEMENTALE, ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

- Environnement et énergie

- 15° 2254C Approbation du projet de schéma directeur pour les infrastructures de recharges pour les véhicules électriques (SDIRVE) sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération (401/8.7/2254C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

- Transport

- 16° 2255C Covoiturage : changement d'entité juridique (541/7.5/2255C)
- La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

17° 2257C

Réalisation d'un aménagement cyclable entre Habsheim et Schlierbach : convention avec la Collectivité européenne d'Alsace (542/7.5.5/2257C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

18° 2256C

Transport de personnes à mobilité réduite : avenant 1 à la convention avec le Département (541/7.6/2256C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE AU SERVICE DE TOUS SES HABITANTS

- Habitat-Logement

19° 2249C

Copropriétés dégradées : approbation de l'avenant n°1 à la convention d'Opération Programmée de l'Habitat Copropriétés Dégradées (OPAH CD) à Mulhouse (535/8.5/2249C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

HUIS CLOS

TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ET DE COOPÉRATION

- Finances

20° 2253C

Remise gracieuse de créance (huis clos) (315/7.10.5/2253C)

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fin de la séance à 19 h 40.

Le Président

Fabian JORDAN

- **Les délibérations et les procès-verbaux de séance sont consultables sur le site Internet de Mulhouse Alsace Agglomération : www.m2a.fr.**
- **Les personnes intéressées peuvent demander communication des délibérations et des procès-verbaux de séance au Secrétariat des assemblées de Mulhouse Alsace Agglomération, Maison du Territoire 9 avenue Konrad Adenauer - Sausheim, 3^{ème} étage, bureau n°308.**